



E.P.C.C. DU CHATEAU DE LA ROCHE-GUYON

Établissement public de coopération culturelle à caractère industriel et commercial

Extrait du registre des délibérations
du Conseil d'Administration

Délibération n° 2014 – 21 du 10 décembre 2014

Objet : Correction apportée à la délibération n°2014-02

L'an deux mille quatorze, le 10 décembre, s'est réuni au Château de La Roche-Guyon, le Conseil d'Administration de l'Etablissement Public de Coopération Culturelle du Château de La Roche-Guyon dûment convoqué les 28 novembre et 5 décembre 2014.

Étaient présents :Membres élus des Collectivités :

Conseillers généraux : Gérard Lambert-Motte, Président de l'Etablissement Public,

Représentants de l'Etat : DRAC : Isabelle Bournique

Personnalités qualifiées :

Personnalité qualifiée nommée par la commune de La Roche-Guyon : Jean-Charles Pinchon

Personnalité qualifiée nommée par le Propriétaire : Yolaine de La Rochefoucauld

Représentants du personnel : Emmanuelle Evrard, suppléante
Jean-Marie Bonnet, suppléant

Absents excusés ayant donné un pouvoir :Membres élus des Collectivités :

Conseillers généraux : Evelyne Bossu, Jean-Pierre Muller, Jean-Pierre Béquet

Maire de la Commune de La Roche-Guyon : Christine Forge

Personnalités qualifiées :

Personnalité qualifiée nommée par l'Etat : Jean-Baptiste Bellon

Propriétaire : Guy-Antoine de La Rochefoucauld

PREFECTURE DU VAL D'OISE
Bureau du Contrôle Budgétaire

LE 15 DEC. 2014

ARRIVÉE

Nombre de membres en exercice : 18

Nombre de membres présents : 6

Nombre de votants : 12

Absents :

Représentants de l'Etat : Préfecture du Val d'Oise

Membres élus des Collectivités :

Conseiller général : Guy Paris, Antoine Bonneval

Représentant le Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc Naturel Régional du Vexin français : Dominique Herpin-Poulenat

Personnalités qualifiées :

Personnalités qualifiées nommées par le Conseil général : Bernard Toubanc, François Dupille

Étaient également présents :

- Dolorès Fourrez, Direction de l'Action culturelle du Conseil général du Val d'Oise
- Isabelle Petit, Direction l'Action culturelle du Conseil général du Val d'Oise
- Yves Chevallier, Directeur de l'EPCC du Château de La Roche-Guyon
- Marie-Laure Atger, Administratrice de l'EPCC du Château de La Roche-Guyon
- Marie-Christine Dodier, EPCC du Château de La Roche-Guyon (pour la prise de notes)

CONSIDERANT,

- Que le solde de l'excédent cumulé au 31 décembre 2013 après affectation de 28.650,39€ de la section d'exploitation au financement de la section d'investissement est de 60.278,28€ et non de 60.278,30€

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

VU la loi n°2002-6 du 4 janvier 2002 relative à la création d'établissements publics de coopération culturelle,

VU le décret n° 2002-1172 du 11 septembre 2002,

VU l'arrêté préfectoral du 19 décembre 2003 créant l'établissement public du château de La Roche Guyon,

VU la loi n°2006-723 du 22 juin 2006 modifiant le code général des collectivités territoriales et la loi n°2002-6 du 4 janvier 2002 relative à la création d'établissements publics de coopération culturelle

VU le décret n°2007-788 du 10 mai 2007 relatif aux établissements publics de coopération culturelle et modifiant le code général des collectivités territoriales

VU les statuts de l'E.P.C.C.,

Après en avoir délibéré :

- **Affecte 60.278,28€ au financement de la section d'exploitation du budget principal de l'exercice 2014**
- **Intègre cette correction à la décision modificative n°2 du budget principal de l'exercice 2014.**

PREFECTURE DU VAL D'OISE
Bureau du Contrôle Budgétaire

LE 15 DEC. 2014

ARRIVÉE

Abstentions : 0

Votes contre : 0

Votes pour : 12

Pour extrait conforme au registre des délibérations
Le Président de l'E.P.C.C.
Gérard Lambert-Motte

Certifiée exécutoire en vertu de la transmission à la Préfecture du Val d'Oise et de la publication le